

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 27 JUIN 2007**

**www.othis.fr**

**Décision du Maire : Salle culturelle – Attribution du marché (6 lots) *Rapporteur : M. ROMANDEL***

A la suite de la réunion de la Commission relative à l'aménagement de locaux culturels place Jean Jaurès, M. ROMANDEL a présenté les attributaires et les montants des 6 lots du marché pour la réalisation de ce nouvel équipement. Début des travaux à l'automne et achèvement fin 2007.

**Sécurité : Constitution d'une Commission Spécifique chargée de la sélection de l'opérateur pour la construction de la caserne de gendarmerie *Rapporteur : M. ROMANDEL***

Le Conseil Municipal a élu les cinq membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission spécifique chargée de l'ouverture et de l'examen des candidatures et des offres ainsi que de la proposition de l'attributaire de l'opération de construction de la future caserne de gendarmerie d'Othis.

**Finances : Compte Administratif 2006 *Rapporteur : M. GELINAT***

Le Compte Administratif 2006 a dégagé un excédent de 836 000 € repris au Budget Primitif 2007.

**Maison du Livre – Subvention pour équipement informatique *Rapporteur : Mme BOURGOIN***

Le Conseil Municipal a demandé au Conseil Général une subvention pour renouveler l'informatique à la Maison du Livre.

**Approbation d'une convention avec la Communauté de Communes de la Plaine de France portant reversement d'une subvention au budget eau potable au titre de l'année 2007 *Rapporteur : M. GELINAT***

Le Conseil Municipal a approuvé le reversement d'une subvention au budget eau potable de la Communauté de Communes de la Plaine de France. Cette disposition concerne l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Plaine de France. M. GELINAT a rappelé que la dotation de solidarité communautaire versée par la Communauté de Communes à Othis depuis sa création en 2004, était en progression constante passant de 151 616 € à 435 679 €, soit + 287 % en 4 exercices.

**Vie scolaire : Carte scolaire 2007/2008 *Rapporteur : M. CORNEILLE***

A la suite des délibérations municipales demandant l'ouverture de deux classes au groupe scolaire Beaupré, l'une en maternelle et l'autre en élémentaire, et après l'entretien obtenu par M. CORNEILLE auprès de l'inspecteur d'académie, le Comité Départemental de l'Education Nationale a décidé de prononcer fin mai une ouverture définitive à Beaupré. Si la situation s'améliore et permet d'envisager un peu plus sereinement la rentrée, le Conseil Municipal ne peut se satisfaire de cette demi mesure et invite l'Education Nationale à respecter elle-même les règles qu'elle édicte, en ouvrant à la rentrée prochaine une seconde classe si les effectifs actuels sont confirmés.

**Renouvellement des conventions avec les Courriers d'Ile de France relatives aux transports scolaires sur les lignes régulières et pour le transport des élèves de maternelle entre Beaumarchais et Othis Beaupré**

*Rapporteur : Mme BERNASZUK*

Le Conseil Municipal a renouvelé deux conventions relatives aux transports scolaires : l'une pour les élèves du collège résidant sur les quartiers de la Jalaise, des Huants et du Centre Ville (transports effectués sur les lignes régulières de la C.I.F.). Cette convention originale est propre à la seule ville d'Othis. Elle permet aux élèves de bénéficier de la carte UDETE à titre gracieux (seuls les frais administratifs d'un montant de 12 € restent à la charge des familles), le coût de ce titre de transport étant supporté à part égale par la collectivité et la société de transports.

L'autre pour les élèves de maternelle résidant à Beaumarchais pour leur permettre d'accéder à l'école de Beaupré.

Au total la contribution financière de la ville à la prise en charge du transport des scolaires s'élève à près de 17 000 €.

**Jeunesse : Régie de recettes de la Maison des Jeunes et adhésion** *Rapporteur : M. CORNEILLE*

Dans le but de simplifier la tarification de la Maison des Jeunes et de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ses services et de participer à ses actions à un coût modeste, le tarif de l'adhésion annuelle est désormais fixé à 5 € au lieu de 8 € précédemment, pour la période courant du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de l'année suivante.

**Vie associative : subventions** *Rapporteurs : MM. DOMENC, POURRAT, LECOMPTE*

Le Conseil Municipal a alloué 1 300 € à l'Ecole de Chant et de Musique pour l'organisation, cette année, du concert dans l'église qui a connu un vif succès populaire ; 250 € au Club « le Soleil d'Or » pour l'organisation du 16<sup>ème</sup> festival des anciens et 500 € à l'association régionale de lutte contre les nuisances aériennes, l'ADVOCNAR.

**Sécheresse : Procédure contentieuse auprès du Conseil d'Etat** *Rapporteur : M. CORNEILLE*

Le Conseil Municipal a renouvelé son soutien aux sinistrés d'Othis, oubliés de la sécheresse de l'été 2003, demandé au Président de la République et au Premier Ministre de réouvrir la procédure de révision d'indemnisation CATNAT et décidé de poursuivre la procédure contentieuse engagée contre l'Etat auprès du Conseil d'Etat par le dépôt d'un mémoire complémentaire. La détermination de la Municipalité est totale pour obtenir l'indemnisation des sinistrés othissois.

**Urbanisme : Rétrocession du Domaine de Nerval** *Rapporteur : M. LECOMPTE*

Suite à l'enquête publique réalisée du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2007, il a été décidé le classement dans le domaine public communal de la voirie, des espaces verts et des réseaux du Domaine de Nerval (quartier Coluche).

**Informations :**

**Anciens Combattants** : MM RONGIERE conseiller municipal délégué aux Cérémonies et GAREL Président de la FNACA ont conduit samedi 23 juin à Melun, une délégation d'anciens combattants et d'élus othissois à l'inauguration du Mémorial des Morts Seine et Marnais pour la France en Afrique du Nord (1952-1962). L'érection de cette stèle a été permise grâce aux contributions de nombreux donateurs, d'associations d'anciens combattants et de plusieurs collectivités dont la ville d'Othis.

**Voie sacrée** : Othis et son Maire honorés par M. Arsène Lux, Maire de Verdun. Celui-ci vient de décerner la médaille de la ville de Verdun à Mr Alain ROMANDEL, Maire d'Othis en témoignage de reconnaissance pour son soutien éminent à la sauvegarde du symbolisme "National" de la Voie Sacrée.

A travers son Maire c'est la ville d'Othis qui est ainsi honorée par l'attribution de cette distinction qui est la réplique de la médaille commémorative créée le 20 novembre 1916 destinée à être attribuée aux anciens combattants des Armées françaises et Alliées ayant combattu dans le secteur de Verdun pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.

**Recensement** : Nous sommes 6501. C'est le nombre d'habitants d'Othis mesuré par l'enquête de recensement effectuée il y a un an, soit une progression de 0,4 % (+ 27 habitants) par rapport au précédent recensement de 1999 (le chiffre de 6517 habitants, annoncé en 1999 publié et retenu depuis, prenait en compte le double comptage, c'est à dire qu'il incluait dans la population othissoise, des habitants domiciliés également en dehors d'Othis (étudiants, internes...). Cette grande stabilité démographique et cette croissance maîtrisée sont le fruit d'une volonté municipale : la faible part construite n'empiète pas sur la campagne. Le rapport entre la Ville (12%) et la Campagne (88%) est resté identique depuis 1995, avec la volonté de ne pas accroître la population de notre ville dans un canton déficitaire en services publics et équipements d'Etat, où le lycée est engorgé et qui a connu en 8 ans une progression de sa population de près de 10 %.

**La Poste** : La Direction Opérationnelle de l'Immobilier de la Poste vient de confirmer que "les travaux de ravalement du bureau de poste d'Othis sont prévus en septembre 2007".

Des travaux demandés par la Municipalité qui compléteront donc prochainement les mesures mises en oeuvre, depuis trois ans, par la ville et ses partenaires (bailleurs sociaux...) pour embellir et rénover le centre-ville.

**Educateurs de prévention spécialisée** : Lors de la présentation le 19 juin, du rapport diagnostic-action de la prévention spécialisée dans le secteur, M. CORNEILLE au nom de la Municipalité a rappelé la demande des élus othissois et des professionnels pour qu'Othis, la ville trait d'union et le canton disposent de 4 éducateurs de prévention ; 2 dès l'automne 2007 et 2 en 2008. Demande entendue par le vice-président du Conseil Général Jean-Pierre BONToux en charge de ce secteur. La Municipalité attend désormais des actes concrets.